



RALLY4PORSCHE

08 & 09 OCTOBRE 2022

CONDITIONS D'OCTROI DES MONTRES « RAIDILLON »



A l'arrivée du « Rally 4 Porsche », un cadeau exceptionnel est promis à l'équipage lauréat de la catégorie la plus représentée. Deux montres « Raidillon » seront ainsi remises par l'organisation au pilote et au copilote.

Voici les conditions d'octroi des montres :

- a) Par « catégorie la plus représentée » on entend celle qui comptabilisera le plus grand nombre de participants admis au départ. La liste officielle de départ, promulguée par la Direction de course et les commissaires sportifs de l'ASAF fera foi pour déterminer cette catégorie parmi les suivantes : « VHRS 50 » (Régularité), « VHRS 65 » (Régularité), « Divisions 1-2-3 » (Rallye de Vitesse), « Division 4 » (Rallye de Vitesse), « Prov'Historic Classic » (Rallye de Vitesse) et « Prov'Historic SR » (Rallye de Vitesse) ;
- b) Indépendamment du nombre total de participants admis au départ par catégorie, aucune montre ne sera distribuée si celui-ci est inférieur à 5 participants ;
- c) Enfin, si l'équipage victorieux n'est pas présent à la remise des prix le dimanche soir, les montres ne lui seront pas distribuées ;